

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3100 - VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2017

CONGO-FMI

Des réformes
« immédiates » attendues
avant la conclusion
d'un programme

A l'issue de sa mission de deux semaines - du 5 au 20 décembre - à Brazzaville, la mission du Fonds monétaire international (FMI) conduite par Abdoul Aziz Wane a appelé les autorités congolaises à des réformes fortes et immédiates, en vue d'un changement positif dans la gouvernance publique.

« Les autorités devront faire des réformes

fortes et immédiates en matière de gouvernance pour ancrer les attentes d'un changement positif dans la gestion des ressources publiques. À cet égard, l'équipe du FMI a salué l'intention du gouvernement d'approuver début 2018 une étude sur la gouvernance qui guidera les futures réformes », indique en substance la déclaration du Fonds.

Page 4

HYDROCARBURES

Eni-Congo veut miser
davantage sur le gaz

Reçu en audience, le 21 décembre, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le PDG d'Eni-Congo, Claudio Descalzi, a évoqué avec le chef de l'Etat congolais la mise en valeur par sa société du gaz-off-shore.

« Nous avons essentiellement parlé du projet d'extension et du développement du gaz dans l'objectif de porter la production à 900 MW », a indiqué Claudio Descalzi, faisant allusion à la centrale électrique du Congo basée à Pointe-Noire. Cette production en évolution constante est passée de 300 MW à 450, puis à 650 MW et concerne la transformation du gaz domestique en électricité.

Page 3



Claudio Descalzi



Dépôt de la gerbe de fleurs par le président de la République/DR

DISPARITION

La République rend un dernier
hommage à l'ambassadeur
Jérôme Ollandet

L'ultime adieu des corps constitués nationaux à l'historien, juriste et diplomate congolais, Jérôme Ollandet, s'est déroulé, le 21 décembre, au Palais des congrès de Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

La cérémonie a donné lieu à la lecture, par Camille Bongou, d'un message de remerciement à l'endroit du chef de l'Etat suivant la volonté de l'illustre disparu, puis de l'oraison funèbre lue par Lecas Atondi Monmondjo.

Page 2

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Congo renforce les conditions de
délivrance du passeport diplomatique

Suite à un vol constaté de quelques dizaines d'anciens passeports diplomatiques, le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger entend renforcer les procédures de délivrance du précieux sésame.

Selon le secrétaire général, Cyprien Sylvestre Mamina, ces changements concernent non seulement les conditions d'attribution, mais également la qualité et le nombre des bénéficiaires du passeport diplomatique.

« On est sur ce travail (...). Certaines personnes qui avaient le passeport diplomatique n'auront plus le droit. Il y a les impatiences et les services sont envahis. Que les gens attendent que les choses s'accélérent. Nous travaillons pour que ceux qui le méritent l'obtiennent dans les plus brefs délais », a-t-il précisé.

Page 3



Cyprien Sylvestre Mamina, au centre, pendant le point de presse

HÔTELLERIE

Tout est entré
dans l'ordre au
Radisson Blu

Un manque de communication a été à l'origine d'un arrêt de travail de quelques heures du personnel du Radisson Blu, le 20 décembre. En cause, les modalités de paiement de la prime de Noël. Tout va bien, assure le directeur général dans un communiqué. « Depuis l'ouverture de l'hôtel il y a deux ans, nos salariés n'ont jamais connu de retard de salaires ».

Page 5

Éditorial

Joyeux Noël !

Page 2

ÉDITORIAL

Joyeux Noël !

Il y a ceux qui croient en un dieu unique créateur du ciel et de la terre, ceux qui croient en un autre ou en d'autres dieux et ceux qui ne croient ni en dieu ni au diable. Mais tous considèrent, à juste titre, cette période de fin d'année comme un temps d'exception où les familles se retrouvent, où la paix s'impose à chacun, où la fraternité sous toutes ses formes prend le dessus, où finalement l'homme ne se comporte plus comme une bête mais comme un être sage, en quête d'un bonheur qui sans doute ne durera pas éternellement mais qui peut apporter à chacun la paix dont il rêve depuis sa plus tendre enfance.

Les jours à venir seront, comme chaque année, l'instant privilégié où la société congolaise dans son ensemble vit en paix avec elle-même. Sans doute n'effaceront-ils pas les problèmes auxquels chacun d'entre nous se trouve confronté dans sa vie personnelle, mais du moins permettront-ils de nous retrouver avec les parents, les proches, les amis, les voisins qui constituent notre environnement immédiat. Et c'est déjà beaucoup dans un monde où l'individualisme tend à fragmenter de plus en plus dangereusement les communautés humaines.

En ce temps de paix, tandis qu'autour de nous se multiplient les signes traditionnels de la trêve qui vont marquer les derniers jours de cette année – lumineuses, guirlandes, sapins, pères Noël, crèches et autres symboles –, prenons la juste mesure d'une année qui ne fut confortable pour aucun d'entre nous mais qui, au moins, s'achève dans la paix, dans le calme, dans l'espoir aussi d'un temps à venir qui serait meilleur. Et surtout réfléchissons à ce qui nous permettra, demain, non seulement de franchir les obstacles qui se dressent sur notre route, mais également de bâtir une société plus juste, plus fraternelle.

Au-delà de la religion, des convictions, des croyances, c'est bien du savoir vivre ensemble que dépend l'avenir de notre peuple, le sort de notre société. Tel est le sens véritable de la semaine qui approche et qui verra l'année 2017 s'effacer dans le temps, 2018 dessiner ses premiers contours. Mieux vaut ne pas l'oublier si nous voulons que le Congo reprenne dans les mois à venir la marche en avant qu'il a entreprise il y a vingt ans. Joyeux Noël donc pour vous et pour les vôtres !

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

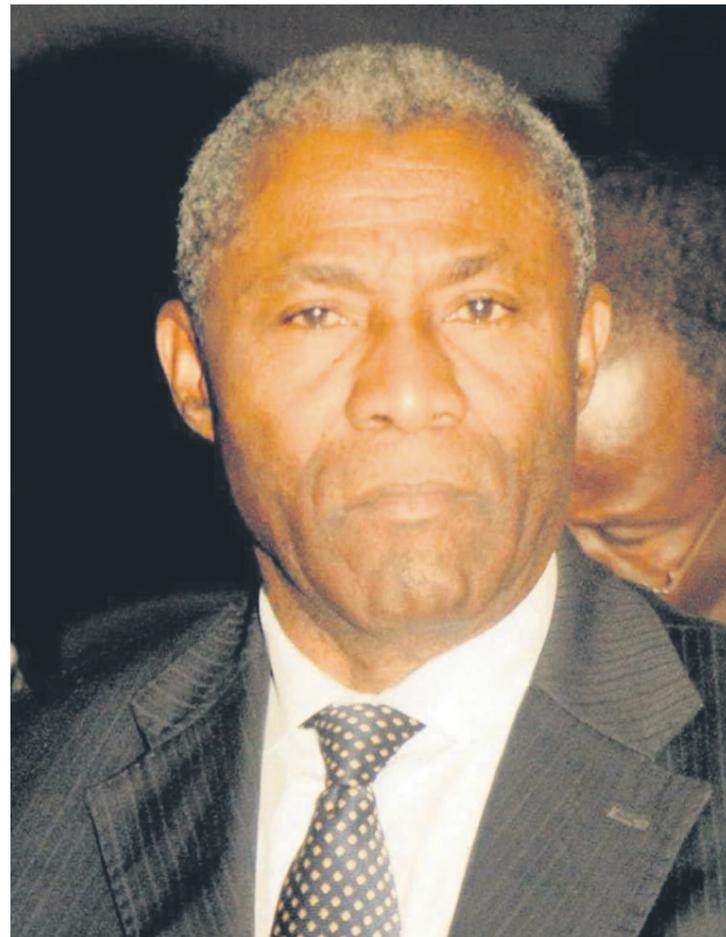
La République rend un dernier hommage à l'ambassadeur Jérôme Ollandet

Un mot de remerciement exprimant le vœu du diplomate disparu et une oraison funèbre marquée du sceau de l'émotion ont été les temps forts de la cérémonie.

L'ultime adieu des corps constitués nationaux à l'historien, juriste et diplomate congolais, Jérôme Ollandet, s'est déroulé, le 21 décembre, au Palais des congrès de Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. La cérémonie a donné lieu à la lecture, par Camille Bongou, d'un message de remerciement à l'endroit du chef de l'Etat suivant la volonté de l'illustre disparu, puis de l'oraison funèbre livrée par Lecas Atondi Monmondjo.

« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante », a notamment déclaré Camille Bongou pour saluer la présence des plus hautes autorités nationales en ces circonstances douloureuses pour la famille de Jérôme Ollandet et pour le Congo qu'il a servi avec le plus grand mérite. « Monsieur le président de la République, vous êtes là dans votre rôle de chef de l'Etat, en charge de la marche de la nation tout entière et attentif à ceux que le mérite a élevés », a-t-il indiqué, rappelant, par ailleurs, l'assistance dont a bénéficié le diplomate durant le moment où il souffrait. Puis Camille Bongou a fait allusion aux parents de Jérôme Ollandet, énumérant leurs tribus et villages de provenance et terminant son propos sur les recherches de l'historien auteur de plusieurs ouvrages sur la société congolaise et africaine.

Venu au monde la même année et dans le même département de la Cuvette que Jérôme Ollandet,



son collègue Lecas Atondi Monmondjo est longuement revenu, dans son oraison funèbre, sur le cursus scolaire et universitaire de ce dernier, mais également sur sa carrière d'enseignant. Tout comme le premier orateur, il s'est appesanti sur les publications de l'intéressé parmi lesquelles la toute dernière Le premier foyer culturel du Nord-Congo, l'histoire de Boundji, paru en 2016 chez l'Harmattan-Congo Brazzaville. Atondi n'a pas pu retenir son émotion ni ses larmes comme l'ont révélé les sanglots qui l'ont secoué à la fin de son évoca-

tion. Il déclinait alors avec une voix entrecoupée les noms de la mère et du père de Jérôme Ollandet. Né en 1943 à Oyomi, dans le district d'Owando, chef-lieu de la Cuvette, l'ancien secrétaire général des Affaires étrangères qui assumait jusqu'à sa mort, le 11 décembre 2017, les fonctions d'ambassadeur itinérant auprès de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs, a choisi de reposer pour l'éternité à Yié, dans le district d'Ignié où il avait acquis un domaine.

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

L'Assemblée nationale adopte le budget rectificatif 2017

La loi de finances rectificative votée le 20 décembre à l'unanimité, lors d'une plénière spéciale, se chiffre en recettes et en dépenses à la somme de mille cinq cent treize milliards deux cent quatre-vingt-cinq millions F CFA, contre deux mille sept cent quatre milliards F CFA du budget initial.

Présenté par la commission Economie, finances et contrôle de l'exécution budgétaire, le projet de loi de finances rectificatif 2017, défendu par le ministre des Finances, Calixte Nganongo, a été adopté, après débat, par l'ensemble des députés, aussi bien ceux de la majorité parlementaire que ceux de l'opposition. Son adoption se justifie par le fait que les prévisions budgétaires attendues n'ont pas été significatives, capables de renflouer les caisses de l'Etat, en raison de l'effondrement, depuis quelques années, des cours du baril de pétrole sur le marché mondial. « *Les projections de réalisation du dernier trimestre n'ont pas permis d'atteindre les objectifs annuels fixés dans la loi de finances initiale. Par ailleurs, l'organisation des élections législatives au 2e semestre de l'année a induit un changement dans la structure gouvernementale. Ce projet de loi de finances rectificatif est proposé pour rétablir l'équilibre financier et bud-*

gétaire », précise le rapport de la commission.

Hormis le budget rectificatif, les députés ont aussi examiné et adopté plusieurs autres projets de loi, notamment le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2016; le projet de loi portant approbation de l'avenant n°1 au contrat de partage de produit Kayo, entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Wing Wah Petrochemical Joint Stock Company Limited.

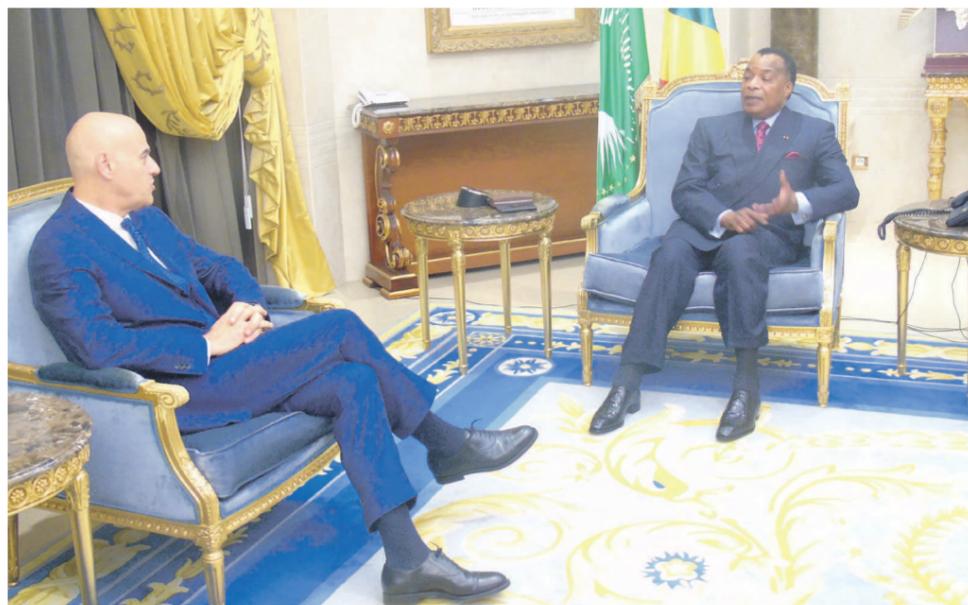
En divers, la chambre basse du parlement a été informée de plusieurs autres affaires, notamment celles reçues en cours de session, entre autres, le projet de loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle; le projet de loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap; le projet de loi portant attribution, organisation et fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme, ainsi que celui fixant les conditions et les modalités de l'assistance de l'Etat aux ressortissants congolais poursuivis devant les juridictions étrangères.

Firmin Oyé

HYDROCARBURES

Eni-Congo veut miser davantage sur le gaz

Reçu en audience, le 21 décembre, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le PDG d'Eni-Congo, Claudio Descalzi, a évoqué avec le chef de l'Etat congolais la mise en valeur par sa société du gaz off-shore.



Claudio Descalzi lors de l'audience avec le président Denis Sassou N'Guesso

« *Nous avons essentiellement parlé du projet d'extension et du développement du gaz dans l'objectif de porter la production à 900 MW* », a indiqué Claudio Descalzi, faisant allusion à la centrale électrique à gaz basée à Pointe-Noire. Cette production en évolution constante passera de 300 MW à 450, puis à 650 MW et concernera la transformation du gaz domestique en électricité.

Eni-Congo ambitionne cette fois d'exporter le gaz, pour « *donner de la valeur à toutes les ressources du secteur qui sont très importantes au Congo, augmenter les recettes pétrolières et ouvrir de nouveaux marchés dans la sous-région* », a assuré Claudio Descalzi.

Par ailleurs, a-t-il ajouté, sa société poursuivra son soutien au Congo dans les domaines de la santé, la formation des jeunes et l'agriculture, second volet de son entrevue avec le chef de l'Etat.

Gankama N'Siah

POLÉMIQUE SUR LES PASSEPORTS DIPLOMATIQUES

Le ministère des Affaires étrangères apporte la lumière sur la question

Le sujet a fait l'objet d'une communication faite le 20 décembre, à Brazzaville, par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Cyprien Sylvestre Mamina, pour éclairer la lanterne de l'opinion nationale et internationale.

D'après le secrétaire général, la polémique sur les passeports diplomatiques est « *consécutive à un vol constaté de quelques dizaines d'anciens passeports diplomatiques non validés par le gouvernement, parce que ne répondant pas aux normes* ». En rapport avec cette situation, et depuis le mois de février, des ressortissants congolais titulaires de ces faux passeports ont été arrêtés dans certains aéroports, particulièrement à Paris, Dakar, Kinshasa et Casablanca. « *Une enquête judiciaire a été diligentée par les services de sécurité en vue de trouver les coupables* », a indiqué Cyprien Sylvestre Mamina, ajoutant que la procédure judiciaire est en cours. Quant au lot restant de ces passeports diplomatiques défectueux, il a été détruit au feu, le 17 août,



Cyprien Sylvestre Mamina, au centre, pendant le point de presse

dans la cour du ministère des Affaires étrangères en présence de l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, et des représentants des Etats ayant des accords d'exemption de visas avec le Congo (Turquie, Russie, Cuba, Chine). L'opération de destruction de ces 11561 passeports avait été faite en vertu d'une ordonnance rendue le 14 août par le juge d'instruction en charge du volet juridique de l'affaire, en présence et sous le contrôle d'un huissier de justice, Me Peya Lomongo. Le secrétaire général a rappelé

qu'un nouveau modèle de passeports diplomatiques biométriques Cémac est déjà mis en circulation, en remplacement des faux passeports dits de « *première génération* », qui avaient été livrés au Congo. Ces 2 620 nouveaux passeports ont une validité de cinq ans, correspondant à la règle de l'Organisation de l'aviation civile internationale, et selon Cyprien Sylvestre Mamina, aucune prolongation de cette date limite n'est admise.

« *Les autorités du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais*

de l'étranger ont renforcé les procédures de délivrance des passeports diplomatiques », a fait savoir le secrétaire général, précisant que des changements vont être apportés au décret instituant ce passeport. Ces changements concernent non seulement les conditions d'attribution, mais également la qualité et le nombre des bénéficiaires de ce document. Répondant aux préoccupations des journalistes sur les exigences des partenaires du Congo, le secrétaire général a déclaré : « *Il faut tenir compte de leurs avis et de leurs exigences (...). Nous*

avons une exemption de visas avec des pays comme la Chine, la Russie, la Turquie, la France. En la matière, on a frôlé la dénonciation de l'accord par la France ». Cyprien Sylvestre Mamina s'est, par ailleurs, appesanti sur le projet de décret portant modification du décret sus-évoqué, initié par le ministère des Affaires étrangères. « *On est sur ce travail (...) Certaines personnes qui avaient le passeport diplomatique n'auront plus le droit. Il y a les impatiences et les services sont envahis. Que les gens attendent que les choses s'accélèrent. Nous travaillons pour que ceux qui le méritent l'obtiennent dans les plus brefs délais* », a-t-il signifié. Notons que le passeport diplomatique est un document de service, traditionnellement réservé aux personnels œuvrant dans le domaine des relations internationales. Il est institué en République du Congo par le décret n° 2013-418 du 12 août 2013, qui définit et fixe les conditions d'attribution, de renouvellement, de gestion et de délivrance du nouveau passeport diplomatique Cémac.

Nestor N'Gampoula

Déclaration de la mission des services du FMI en République du Congo

le 20 décembre 2017

Une équipe des services du FMI dirigée par M. Abdoul Aziz Wane a visité Brazzaville du 5 au 20 décembre 2017 pour continuer les discussions avec les autorités sur le programme économique et financier du pays et un possible soutien financier du FMI.

À l'issue de la mission, M. Wane a publié la déclaration suivante :

« Les autorités et la mission ont fait des progrès dans la formulation de politiques macroéconomiques et structurelles à moyen terme qui pourraient être soutenues par le FMI. La mission accueille favorablement le projet de budget pour l'exercice 2018, qui contribuera à rétablir la viabilité budgétaire et la stabilité extérieure régionale, tout en augmentant le soutien aux groupes vulnérables, dont les femmes. La mission a également pris note des mesures envisagées par les autorités pour restaurer la viabilité de la dette à moyen terme. Elle a encouragé les autorités à finaliser le recrutement de conseillers juridiques et financiers à cet effet.

« L'économie du Congo continue de subir les contrecoups de la baisse des prix du pétrole, d'une dette insoutenable et des faiblesses dans la gouvernance. Une récession plus profonde de l'économie non pétrolière en 2017 - avec une baisse de 9,2% - nuit aux segments les plus vulnérables de la population. L'ajustement budgétaire soutenu entrepris depuis 2015 a réduit les déséquilibres économiques, mais ces derniers restent toutefois importants du fait que les marges budgétaires du gouvernement sont presque épuisées. L'accumulation d'arriérés de l'État met en péril l'activité du secteur privé, contribuant aux pénuries de liquidités bancaires et compromettant la provision des services sociaux. La faiblesse des organismes de lutte contre la corruption et des statistiques limite la mise en œuvre des lois et règlements, et augmentent les vulnérabilités économiques.

« Les autorités devront faire des réformes fortes et immédiates en matière de gouvernance pour ancrer les attentes d'un changement positif dans la gestion des ressources publiques. À cet égard, l'équipe du FMI a salué l'intention du gouvernement d'approuver début 2018 une étude sur la gouvernance qui guidera les futures réformes. Ces réformes devraient inclure la mise en place d'un ensemble d'organes indépendants de lutte contre la corruption, la déclaration d'actifs pour les hauts fonctionnaires, la mise en place et le renforcement de mécanismes de contrôle de certaines structures publiques, notamment les sociétés pétrolières publiques et les grands projets d'investissement.

« L'équipe du FMI continuera à travailler avec les autorités au cours des prochaines semaines dans plusieurs domaines, notamment sur le rétablissement de la viabilité de la dette, le renforcement de la gouvernance et le financement adéquat du programme. Une fois ce travail achevé, un arrangement financier visant à soutenir le programme économique du Congo sera discuté au niveau du personnel du FMI avant d'être proposé à l'examen du Conseil d'administration ».

L'équipe du FMI a rencontré le Premier ministre M. Clément Mouamba, le ministre des Finances, M. Calixte Nganongo ; ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. L'équipe a également rencontré des représentants de la communauté diplomatique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires du développement.

Département de la communication du FMI

GOVERNANCE

Le Congo entend renforcer son dispositif de gestion des investissements publics

Le gouvernement a lancé, le 21 décembre à Brazzaville, un atelier national de renforcement des capacités des cadres des directions des études et de la planification.



Les participants à l'atelier

La session de formation vise à rendre les Directions des études et de la planification (Dep) plus performantes et à définir les perspectives dans le cadre de la préparation du plan national de développement 2018-2022. En effet, la Dep représente le dispositif technique présent dans chaque ministère sectoriel et est chargée d'exécuter les différents projets de développement retenus par le ministère.

Durant trois jours, les cadres de l'administration publique évoluant dans ces Dep vont tenter de dresser le bilan des années de leur exercice et d'y produire un document synthèse ; d'élaborer un avant-projet de décret visant à redynamiser cette structure technique de l'Etat et d'étudier la possibilité de détacher tous les agents de la Dep au ministère du Plan.

Regroupant les services d'étude, de la statistique et de la plani-

fication, la Dep prend une part active à l'exécution physique et financière des projets d'investissement de l'Etat. Si jusqu'alors cette structure technique de l'Etat n'a pu réaliser des résultats encourageants, à en croire Jean, un des participants, cela est dû à la désorganisation dans le travail, au manque de moyens et des cadres qualifiés.

« Les directeurs des études et de la planification sont censés répondre devant la Cour des comptes. Ils sont aussi incontrournables dans la mise en œuvre des projets de développement, mais s'ils ne sont pas libres de travailler, s'ils n'ont pas les ressources humaines et matérielles adéquates, on ne peut pas attendre d'eux une meilleure performance », a estimé ce participant.

Créée par décret n°77-228 du 5 mai 1977, la Dep participe à la conception et à l'élaboration des programmes sectoriels et suit

leur exécution. Elle étudie et propose toutes mesures législatives ou réglementaires dans un secteur donné ; fait des études et enquêtes ayant trait à ce secteur ainsi qu'à la formation des cadres et l'établissement des données statistiques...

Dans le contexte actuel de contraintes budgétaires, a déclaré la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, les collaborations au sein des études et de la planification sont les artisans silencieux d'un lendemain meilleur.

« Les missions qui attendent ces directeurs sont importantes, à savoir l'élaboration du cadre programmatique du développement du Congo pour les cinq prochaines années », a déclaré la ministre, lors de l'ouverture de l'atelier, où ont pris part ses collègues de l'Agriculture, des Affaires sociales et des Transports.

Fiacre Kombo

NÉCROLOGIE



Les enfants Batila annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Alphonse Batila "Bathos" retraité de l'ONPT, survenu le 17 décembre 2017 à l'hôpital de Lonadjili. La veillée mortuaire se tient à son domicile du quartier Siafoumou à côté de l'hôpital du Lac. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, le sergent Jocelyn Douniama du Régiment d'artillerie sol Air (Rasa) et M. Sylvain Ondelé Okandzé ont la profonde douleur d'informer les familles Ngayongot-A-Mba Obalé Okoueya d'Otsini ; Mouandzoli-A-Pama ; Passa ; Elenga Mbouandé à Obala (district d'Ongogni), Essiala-Edzounou et Kassambé à Oboh (district de Gamboma), le décès le 18 décembre 2017 à Brazzaville de leur grand-mère, mère, Ngala Kassambé Ombomini Thérèse. La veillée mortuaire se tient au n°89 de la rue Komono, à Talangai, non loin du marché « Liputa ya Tolo ». Référence : arrêt de bus Liberté ou Libanga na Talo.



Les familles Pembe et Beausaccot ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, sœur, tante et grand-mère Suzanne Titi (Ma Suzanne) survenu le 14 décembre 2017 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 15 de la rue Loango, Poto-Poto (arrêt de bus Mbaka).

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante:
Samedi 23 décembre
9H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10H : recueillement au domicile familial sis n° 15 de la rue Loango ;
11H : messe de requiem en la cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville ;
14H : départ pour le cimetière privé Bouka Itatolo ;
16H : fin de la cérémonie.



HÔTELLERIE

Radisson Blu fonctionne normalement

Contrairement aux rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux faisant état d'un préavis de grève des agents du Radisson Blu M'bamou palace l'hôtel Brazzaville, le directeur général de cet établissement, Patrick D'Hoore, a assuré, le 21 décembre, que les agents ont repris leur travail.



Le directeur général de l'hôtel avec ses agents (Adiac)

Le directeur général a indiqué que le personnel avait arrêté les activités le 20 décembre, pendant quelques heures, en raison d'un manque de communication au sujet des modalités de paiement de la prime de Noël de cette année en cours.

A cet effet, la direction de l'hôtel avait rencontré les représentants des salariés. Les deux parties ont discuté sur les modalités de règlements de cette prime qui est consignée dans le procès-verbal.

Patrick D'Hoore a rappelé à l'opinion publique que le bien-être des salariés, clients et actionnaires revêt une importance majeure pour sa société. « Il y a de cela deux ans et demi que nos salariés n'ont jamais connu de retard de salaire. Celui de décembre a été payé le 19 », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, assuré que le regard de la direction est tourné vers l'avenir. Des mesures sont mises en place pour assurer une plus grande transparence et encore plus de communication avec les salariés, dans le but de garantir leur bien-être.

Lydie Gisèle Oko

PADE

Le projet affaibli par les restructurations

L'analyse a été faite, le 21 décembre à Brazzaville, par un consultant international, M.Bazabana, dans sa présentation du rapport d'achèvement provisoire du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), qui se clôture le 31 décembre.

Lancé en 2011, le Pade a été réorganisé trois fois, en six ans de mise en œuvre. En six ans, ce projet a eu quatre coordonnateurs. Cofinancé, au départ, par le Congo et la Banque mondiale (BM) respectivement à hauteur de 50%, le Pade dont le coût global s'élevait dix milliards de FCFA a été, entre 2016 et 2017, financé uniquement par la banque, à cause du non-versement de la contrepartie congolaise. Les activités retenues au lancement du projet ont été aussi revues.

Outre les restructurations, le Pade a même été victime, lors de son exécution, des incompréhensions entre la BM, le gouvernement congolais et son unité de coordination. Cette unité a eu aussi des différends avec le Fonds d'appui à coûts partagés, son organe opérationnel. Tous ces points relevés ont constitué, selon le consultant, les goulots d'étranglement dans l'exécution du projet.

Les résultats du Pade

En dehors des insuffisances consta-

tées, ce projet a obtenu des résultats positifs. Ainsi, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires: 65 procédures ont été supprimées sur 85 dans le cadre de la réduction des coûts et délais relatifs aux indicateurs du Doing business; 481 PME ont été soutenues, dont 412 ont atteint les indicateurs de performance; 7 chaînes de valeurs sont mises en place et constituées en Groupements d'intérêt économique (GIE). Ce projet a contribué à la promotion des investissements privés dans les secteurs hors pétrole puis financé plus d'une douzaine d'études stratégiques.

Quelques recommandations formulées

Dans la perspective d'un Pade II, plus efficace, le consultant international a formulé plusieurs recommandations à prendre en ligne de compte par le gouvernement : consolider et mettre à l'échelle les acquis du Pade I; mettre en place de nouveaux dispositifs d'appui aux PME (rachat des créances) ; mettre en place les textes de réformes élaborés et adoptés ; appuyés les GIE créés en renforçant les maillons faibles et manquants ; doter le FACP de ressources financières conséquentes (50 millions de dollars) et simplifier les procédures de décaissement.

Lopelle Mboussa Gassia

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le gouvernement va apporter son soutien à trois structures d'innovation

Trois groupes d'innovateurs nationaux ont conclu, le 21 décembre à Brazzaville, des accords de partenariat avec la direction générale de l'innovation technique, en présence du ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou.

L'Association congolaise des inventeurs et innovateurs, le Groupe culturel et sportif CAMIE et la Société les doigts verts Congo sont les trois structures qui ont conclu un partenariat avec le gouvernement.

Peu avant la signature des documents, le directeur général de l'innovation technique, Pascal Diakoundila, a déclaré: « Ces accords de partenariat permettront l'ouverture des portes qui jusque-là étaient closes et apporteront une valeur ajoutée dans ce combat contre la

pauvreté et la misère ».

Selon lui, ces trois structures ont été reconnues porteuses d'idées novatrices susceptibles de promouvoir la diversification de l'économie nationale avec l'accompagnement des pouvoirs publics.

Le Groupe culturel et sportif CAMIE plaide pour la mise en place du centre africain pour la promotion des inventions et du fonds national pour la promotion des inventions. L'Association congolaise des inventeurs et innovateurs œuvre en faveur de la promotion des œuvres des inventeurs et bénéficie de l'appui de l'Association angolaise des inventeurs et innovateurs.

S'agissant de la Société les doigts verts Congo, elle accompagne les projets agricoles et s'emploie à la production, à la commercialisation des semences et des aliments du bétail,

ainsi qu'à l'analyse des sols.

« L'agriculture occupe une place importante dans la stratégie du développement économique du Congo. Nous avons décidé de nous mettre ensemble avec la direction générale de l'innovation technique pour apporter notre expertise au niveau agricole », a indiqué Fortuné Chérubin Nkounkou, directeur général de la Société les doigts verts Congo.

« Un tel accord peut apporter un appui et une certaine notoriété à l'entreprise. Nous avons une expertise dans l'apport des solutions aux problèmes agricoles au Congo, notamment dans la recherche, l'intensification de l'agriculture et la formation des acteurs. Nous avons des équipements appropriés pour faire des analyses des sols et créer de la valeur ajoutée », a-t-il ajouté.

Christian Brice Elion

COMMERCE

Ouverture imminente de la kermesse de Nkombo

L'organisation de l'activité à l'esplanade de la télévision nationale opposait la mairie de Brazzaville et la direction générale de la Chambre congolaise du commerce extérieur. Les deux parties ont finalement trouvé un terrain d'entente, le 21 décembre.

La contradiction entre les deux services de l'Etat est née, il y a quelques jours, lorsque les services de la mairie ont dispersé et interdit formellement les occupants de vendre sur le site de l'esplanade de la télévision nationale, alors qu'ils avaient déjà acquis des stands auprès de la direction générale de la Chambre congolaise du commerce extérieur.

L'affaire ayant fait du bruit au sein de

l'opinion, le directeur de cabinet du maire de Brazzaville, Jean François Apoko, et le directeur général de la Chambre congolaise du commerce extérieur, Basile Obangui, ont échangé pour trouver un terrain d'entente sur cette espèce de conflit de compétence. Après avoir établi la responsabilité et les limites administratives des uns et des autres dans l'organisation des manifestations publiques commerciales, les deux parties se sont finalement accordées.

A l'issue de cette rencontre, il a été conclu que pour de telles activités, les organisateurs doivent obtenir trois autorisations consécutives. Une d'occupation de l'espace public délivrée par la mairie ; celle dite d'organisation de manifestations com-

merciales, délivrée par la direction générale de la Chambre congolaise du commerce extérieur; et la dernière, quant à elle, délivrée par les services de la préfecture. « Les trois autorisations réunies vous permettent d'organiser vos manifestations sans inquiétudes. Pour le suivi, nous avons mis une sous-commission en place, en vue de permettre à ceux qui devraient organiser les manifestations à l'esplanade de Télé Congo, mais dispersés par la mairie, de le faire, parce qu'ils avaient déjà payé de l'argent pour cela », a précisé le directeur général de la Chambre congolaise du commerce extérieur, à l'issue de la rencontre.

Firmin Oyé

COMMÉMORATION

Une messe d'action de grâces en mémoire des anciens combattants

La messe a été dite le 20 décembre en la paroisse Saint-Pierre-Claver, à la demande des anciens combattants, des veuves et militaires de la France d'Outre-mer du secteur n°1 Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville.

Organisée en mémoire de leurs frères d'armes et veuves décédés au cours de cette année, la messe a été une véritable occasion de raffermissement des liens entre les participants. Invité à cette célébration eucharistique, le directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le colonel Pierre Obou, s'est félicité de l'esprit de solidarité et de disponibilité que les responsables du secteur 1 de Bacongo, présidé par Eusèbe Samba, font montre à toute épreuve.



La photo de famille à la sortie de la messe DR

Ainsi, après la messe, les anciens combattants et les veuves se sont retrouvés au siège de leur organisation où un apéritif leur a été offert. Rappelons que les anciens combattants congolais ont servi sous le drapeau français aux différents théâtres d'opérations lors des deux Guerres mondiales. Ils formaient ce qu'on appelait « La force-noire », qui a permis à la

France de sortir victorieuse de la Première Guerre mondiale. Ils ont également combattu en Indochine, en Algérie, à Suez et au Cameroun.

Six d'entre eux, résidant actuellement à Pointe-Noire, ont reçu récemment des encouragements de la France qui leur a remis la croix du combattant.

Parfait Wilfried Douniama

Le Groupe BGFIBank
ET L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS
VOUS SOUHAITENT UN
joyeux Noël.



Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Équatoriale -
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



MUSIQUE

« Interdit Aux-18 ans », nouveau single en ligne de Top-One Frisson

L'artiste musicien congolais a attendu le 18 décembre pour faire coïncider la mise en streaming de son nouvel opus.

Après la sortie du single Jamais fatigué découvert par les mélomanes cet été, Top-One Frisson revient avec un nouveau titre réalisé dans un nouveau genre. « Il était temps de mettre de l'ordre dans les créa-

tions tous azimuts estampillées «rumba», alors que nous sommes loin des sonorités de base de cette musique des deux rives du fleuve Congo », s'insurge Top-One Frisson. Il reconnaît volontiers, dans l'art, un des principes : « il est interdit d'interdire ». « Mais, j'ai intitulé mon single « Interdit Aux -18 ans » car je suis scandalisé par les chanteurs congolais, et non

des moindres, qui, au nom du succès mercantile, versent dans des thèmes obscènes. Je le désapprouve et exprime mon désaccord à cette manigance de basses besognes. », s'indigne l'artiste lauréat Tam-Tam d'Or 2014.

Résidant en France depuis près de dix ans, il est loin le temps de la rumba de papa et maman de son enfance. « J'avoue que nous sommes dans l'ère de mélanges de cultures. Ce n'est pas une raison pour verser dans la vulgarité ; dans la dénaturation de notre musique de base qu'est la rumba », déclare-t-il. « Dans « Interdit Aux -18ans », je démontre que l'on peut encore créer de belles mélodies. La mienne, celle proposée aux mélomanes est un bit Hip-Hop grâce aux influences acquises de par mes tournées à travers les Etats-Unis. Je l'ai conçue et baptisée Rumb-hop. Elle met au goût du jour la guitare rythmique, un texte digne porté par une voix remplie de ténacité au point d'interdire les acquis de la rumba, la vraie, notre rumba éternelle revue et corrigée », rassure l'artiste auteur de Jamais fatigué, décidé à interdire la bêtise dans les chansons.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIOLOGIES

Le Cameroun classé premier pays africain

Le Center for disease control and prevention (CDC) d'Atlanta (Etats-Unis d'Amérique) a décerné, le 20 décembre, un Certificat d'accréditation au ministère camerounais de la Santé publique pour les efforts consentis par le pays dans la gestion des épidémies (méningite, choléra, grippe aviaire, etc.).

Un représentant de l'institution américaine a été chargé d'aller remettre le certificat d'accréditation à André Mama Fouda, ministre camerounais de la Santé publique. En effet, le Center for disease control and prevention d'Atlanta, souvent présenté comme organisation exemplaire de santé publique en matière de surveillance, reconnaît ainsi les efforts du Cameroun dans la lutte contre les épidémies.

Pour le ministre camerounais de la Santé publique, ce certificat d'accréditation est la récompense de plusieurs années de déploiement.

Signalons qu'en 2009, le Congo, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Cameroun se sont

mis ensemble pour renforcer la surveillance épidémiologique en Afrique centrale. Au bout de six ans de collaboration, le Cameroun décide de s'investir seul dans le Cameroon field epidemiology training program (Cafetp). Celui-ci met en synergie les ministères de la Santé publique, de l'Élevage, de la Défense, de la Justice et des partenaires du Cameroun comme l'Organisation mondiale de la santé et le CDC.

L'objectif du Cafetp est de former, de manière permanente, des personnels techniques du ministère de la Santé au contrôle, à l'investigation et à la prévention des maladies. Depuis 2010, cinquante-deux médecins, vétérinaires, biologistes et autres professionnels de santé ont bénéficié de ce programme.

Par ailleurs, dans le récent classement du CDC d'Atlanta, le Cameroun arrive à la 5^e place mondiale après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et le Brésil.

Yvette Reine Nzaba



AVIS A MANIFESTION D'INTERET

1. La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution de financement du Développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comprenant le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad, organise une consultation en vue de recruter un Cabinet dont la mission consistera à la réalisation d'un état des lieux de l'Institution, afin de disposer d'une appréciation sur sa gouvernance, son organisation, son système d'information, sa situation financière et comptable pour déterminer les conditions dans lesquelles la Banque mène ses activités en relation avec les missions qui lui sont confiées.
2. La BDEAC invite les Cabinets à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les capacités et les qualifications requises, l'expérience pertinente pour l'exécution de ces services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des environnements sem-blables, etc.). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : le cabinet devrait disposer des compétences requises, justifier d'une expérience pertinente et prouvée par la réalisation au cours des 5 (cinq) dernières années d'au moins deux audits similaires à celui envisagé. En outre, il devra avoir une connaissance approfondie des problématiques liées à l'audit institutionnel, comptable et financier des banques, de l'implémentation et du fonctionnement des systèmes d'information bancaire.
3. Seuls les Cabinets n'ayant pas eu de relations d'affaires avec la BDEAC au cours des cinq dernières années sont admissibles. Ils peuvent s'associer avec d'autres firmes, remplissant les mêmes conditions, pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
4. Un Cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur les Qualifications des Consultants.
5. La prestation se déroulera sur une durée totale de quarante-cinq jours maximum.
6. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 15h30 heures (heures locales), tous les jours ouvrables.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, en version physique ou par courrier électronique, au plus tard le 26 Janvier 2018 à 14 heures (heure locale).

Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, B.P. : 1177 - BRAZZAVILLE - CONGO
Tél: (+242) 06 652 96 70/71/73
A l'attention de Monsieur le Président de la BDEAC
Email: bdeac@bdeac.org
g.sop@bdeac.org

JOYEUSES FÊTES DE NOËL



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

★★★★★

UN RÉVEILLON DE NOËL FÉRIQUE AU RESTAURANT BOCHELLI

DÎNER DE RÉVEILLON DE NOËL 24 DÉCEMBRE 2017 · À PARTIR DE 20H

Coppa di spumante

Coupe de vin pétillant italien

Antipasti misti (porchetta, funghi ripieni, pomodori secchi al pecorino, polpette in umido, zucchini ripieni)

Hors d'oeuvre de Noël (porchetta, champignons farcis, tomates séchées au fromage, boulettes de boeuf à la tomate, courgettes farcies)

★★★★★

Pappardelle a ragù di lepre

Pappardelle au Ragoût de lapin

Risotto, pancetta e quattro herbe

Risotto, poitrine de porc aux quatre herbes

Brasato al Barolo e prugnie, patate sabiate al forno

Boeuf braisé au vin rouge Barolo et pruneaux, pommes de terre sablées

★★★★★

Cannolo siciliano e panettone

Cannolo à la sicilienne et panettone

Un bicchiere di limoncello

Un verre de limoncello

35 000 FCFA / personne (boissons non-incluses)

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE

T. (+242) 056 048 035 | rmaroun@pefacohotels.com

**TOUTES LES CHAINES
OFFERTES PENDANT
14 JOURS*
POUR TOUT REABONNEMENT**

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE



NovelasTV

CANAL+



CANAL+ family

NAT GEO WILD

LES CHAINES
CANAL+ SPORT



NOLLYWOOD TV



REABONNEZ-VOUS VITE

CANALPLUS-AFRIQUE.COM



06 877 92 92

(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

LES BOUQUETS

CANAL+

*Tarif TTC en vigueur du 29/11/2017 au 24/12/2017 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION, EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.
**Offre valable du 29/11/2017 au 31/12/2017 pour tout abonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, ACCESS+, LES CHAINES CANAL+, EVASION, EVASION+. Bénéficiez pendant deux semaines de la formule TOUT CANAL+. Voir tarifs et conditions de l'offre chez votre Distributeur Agréé.

PRÉSIDENTIELLE EN LIBYE

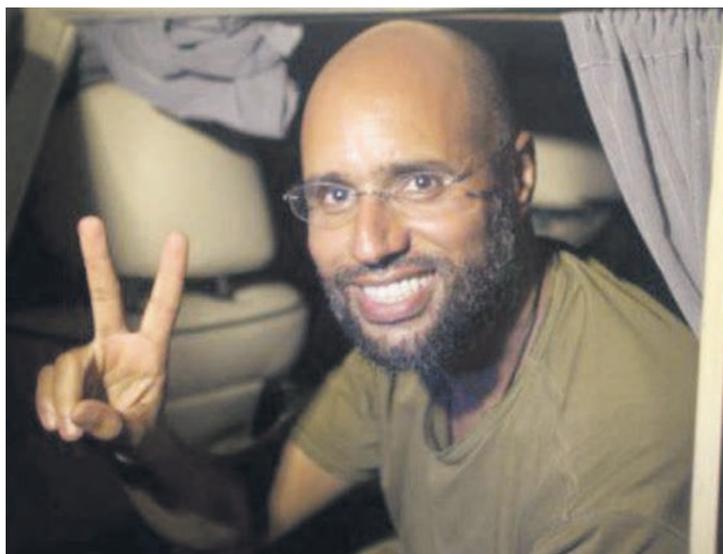
Saïf al-Islam Kadhafi candidat

L'annonce a été faite par le porte-parole de la famille Kadhafi, Basem al-Hashimi al-Soul.

Saïf al-Islam Kadhafi, le fils de l'ancien dirigeant de la Jamahiriya libyenne, Mouammar Kadhafi, sera candidat à la prochaine élection présidentielle libyenne, prévue en mars 2018. L'annonce a été faite par Basem al Hashimi, sur le site d'information Egypt Today.

Saïf al-Islam Kadhafi a parachevé son programme électoral qu'il rendra public prochainement, a précisé le porte-parole de la famille Kadhafi. «Sa plate-forme comprend certaines procédures que les Nations unies, comme l'espère Saïf al-Islam, pourraient adopter pour aider la Libye à passer de la période de transition à la stabilité», a-t-il indiqué.

Cette annonce, concernant le retour du second fils de Mouammar Kadhafi dans le jeu politique, vient s'ajouter à la déclaration de son avocat, Khaled al-Zaïd, le 18 octobre dernier. Dans un entretien accordé à Sputnik, Khaled al-Zaïd affirmait que Saïf al-Islam Kadhafi se préparait à son grand



retour en politique en Libye. Depuis l'intervention de l'Otan et la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est divisée et en proie au désordre. Ce chaos a été propice à l'implantation des djihadistes de l'Etat islamique. Reconnu par la communauté internationale, le gouvernement d'union nationale de Tripoli peine à asseoir son autorité sur l'ensemble du pays. L'est du pays est dominé par les forces du général Khalifa Haftar. La communauté internationale

a été horrifiée récemment d'apprendre que des migrants étaient vendus comme esclaves. Elle se donne du mal à trouver des solutions pour stabiliser ce pays, devenu une plaque tournante du transit des migrants, de la drogue, des groupes islamistes terroristes. Les perspectives de stabilité de la Libye dépendront, sans doute, de l'unité politique qui se dessinera après la présidentielle de 2018.

Noël Ndong

NATIONS UNIES

La 72^e Assemblée générale fixe ses priorités pour 2018

La session a prévu de se pencher l'année prochaine sur les questions de migrations, de la prévention des conflits, du développement durable et de la réforme de l'institution.

Le président de l'Assemblée générale, Miroslav Lajčák, a déclaré le 20 décembre, lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU: « Nous continuerons notre travail sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », se félicitant des débats constructifs et de l'atmosphère positive durant les phases de consultations et de préparation.

« Les prochaines étapes seront les négociations intergouvernementales qui commenceront en février avec l'objectif de les conclure avant juillet », a dit le président de l'Assemblée générale, qui organisera en parallèle des réunions avec plusieurs acteurs du monde universitaire, de la société civile, des ONG et du secteur privé. Des réunions prévues afin de prendre en compte les points de vue de l'ensemble de la société. Les 24 et 25 avril, Miroslav

Lajčák organisera une réunion de haut niveau consacrée à la consolidation de la paix. « Ce sera une bonne opportunité pour nous concentrer sur le travail des Nations unies en matière de paix durable et de prévention des conflits », a-t-il indiqué.

En 2018, le président de l'Assemblée générale entend également contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) à travers l'organisation de trois événements entre mars et juin. Il participera ainsi au lancement, le 22 mars, de la décennie internationale de l'eau pour le développement durable.

L'Assemblée générale prévoit, en mai, un événement concernant la jeunesse axé sur l'éducation, l'emploi et la prévention du radicalisme. « Nous ne voulons pas faire de cet événement une réunion de routine. Nous voulons que ce programme soit conçu avec les jeunes », a lancé Miroslav Lajčák. Il ne souhaite « pas seulement parler aux jeunes », mais également « écouter ce que

les jeunes ont à dire sur le travail de l'ONU ».

En juin, il organisera une réunion consacrée au financement du développement. « Nous avons besoin de traiter les manques importants de financement lorsqu'il s'agit de mettre en place les ODD. La vérité est qu'avec le budget et le rythme actuels, nous ne pourrions pas atteindre les ODD avant 2030. Et donc nous avons besoin de renforcer le lien entre les ODD et les ressources financières qui sont disponibles avec le secteur privé », a-t-il souligné.

La réforme de l'ONU, initiée par le secrétaire général, sera également au cœur des priorités de la 72^e session de l'Assemblée générale en 2018. Elle a adopté par consensus une résolution sur l'architecture de paix et de sécurité. Le texte demande au secrétaire général de fournir un second rapport détaillé sur cette réforme et sur celles du système de développement et de la gestion de l'organisation.

Josiane Mambou Loukoula

DÉBAT LITTÉRAIRE

Regards croisés sur « Vous êtes bien de ce pays »

L'œuvre de Matondo Kubu Turé sera au centre d'un échange, le 22 décembre, aux ateliers Sahn. L'auteur parle de l'aventure tragique d'un psychiatre, brillant thérapeute et doux indocile, soupçonné d'activisme républicain.

Publié aux éditions L'harmattan, l'ouvrage compte 218 pages dans lequel l'écrivain relate le récit de Stanislas, Dr Ma, qui dirige un centre psychiatrique et qui entretient une relation subtile avec une de ses malades. La patiente devenue folle après la disparition de son homme, se confie au Dr Ma pour être soignée. La plupart de ses malades sont des femmes dont la plus marquante c'est sa Folle.

Le psychiatre la soigne parfois avec la musique blues, gospel, classique, rumba, polyphonies pygmées, tambours du Burundi ou high-life des années quarante... Les deux semblent partager l'amour, la femme lui pose les questions sous différentes formes, as-tu un pays docteur ? as-tu trouvé ton pays ? ou bien le cherches-tu encore ? mais à qui donc était ce pays ?

Au-delà de cette union étrange qui offusque les gardiens de l'ordre établi, se projette la fresque d'un univers de vie dominé par un arbitraire toujours aux aguets ; des inquisitions et intrigues policières ainsi que l'escroquerie politique.

Matondo Kubu Turé est un passionné de théâtre et de littérature. Il fonde, à la fin des années 1970, la troupe artistique Nganga. En 1981, il reçoit le prix national du théâtre. Il est professeur de sociologie à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Le public y est invité, l'entrée est libre.

Rosalie Bindika

HANDBALL

La Confédération africaine se fait une idée des infrastructures à Brazzaville

Les choses se mettent progressivement au point en ce qui concerne la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball, version féminine, que le Congo abritera en décembre 2018.

Le président de la Confédération africaine de handball (Cahb),

sportives mais aussi les hôtels dans lesquels logeront les délégations des officiels et athlètes.

Le président de la Cahb et celui de la Fécohand, Jean Claude Ibovi, ont, par ailleurs, échangé avec le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, Jacques Gambou.



Le président de la Cahb face à la presse/ Crédit photo Adiac

Arêmo Mansourou, a, en effet, visité les infrastructures qui accueilleront les rencontres de cette compétition continentale dénommée "Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba". Bravant la pluie qui s'est abattue sur Brazzaville dans la matinée du 21 décembre, les délégations de la Cahb et de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) ont visité le gymnase Henri-Elendé et le Palais des sports du complexe sportif la Concorde de Kintélé.

La visite n'a pas uniquement concerné les infrastructures

« Nous avons évoqué les questions organisationnelles pour la réussite de cet événement sportif », a déclaré le directeur de cabinet. Arêmo Mansourou a également abondé dans le même sens. « Tous les acteurs ont décidé de se réunir pour harmoniser les points de vue, de sorte à garantir le succès de la CAN en 2018 », a-t-il fait savoir.

La Cahb et la Fécohand vont signer un protocole d'accord, ce 22 décembre.

Rominique Makaya



airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES

**JOYEUX NOËL
À TOUS**

Croyez en vos plus
beaux rêves et
ils se réaliseront...



ASSASSINAT DES EXPERTS DE L'ONU

Le gouvernement ne trouve aucun fait nouveau dans les révélations de RFI et de Reuters

L'implication supposée des agents de l'État dans l'assassinat des deux experts onusiens relève, d'après le porte-parole du gouvernement, « d'un fait que rien, ni personne jusqu'à présent n'est encore parvenu à infirmer devant la Cour militaire supérieure de Kananga ».

Le dernier rapport d'enquête, menée conjointement par Sonia Rolley de RFI et Aaron Ross de Reuters fait état d'une implication supposée des agents de l'État congolais et affiliés dans l'assassinat, en mars 2017, de deux experts de l'ONU dans le Kasai central. Il était au centre du point de presse tenu le 21 décembre à Kinshasa par le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga. L'occasion était donnée à l'officiel congolais de recadrer la version émise par les deux enquêteurs tendant à rendre le gouvernement de la RDC responsable, ou complice, de cet ignoble assassinat.

Qualifiant « d'amalgames maladroitement agencées » les conclusions de ce rapport, Lambert Mende s'est étonné que cette « chronique judiciaire littéralement saucissonnée » puisse aller à contre-courant de la version du Parquet militaire congolais, pourtant partagée par la commission d'enquête mise en place par le secrétaire général de l'ONU. Une version qui accuse les insurgés Kamuina Nsapu d'avoir assassiné ces deux enquêteurs onusiens. Pour le gouvernement, les deux journalistes précités paraissent avoir une tout autre lecture, poussant l'outrecuidance jusqu'à s'adjuger le rôle des juges, faisant ainsi fi de la compétence exclusive de ces derniers à désigner les coupables de crimes et d'infractions. « Aucun État de droit au monde ne peut accepter pareille usurpation de qualité, même sous le prétexte du journalisme d'investigation », a martelé Lambert Mende, avant de souligner qu'il n'y avait



Des miliciens Kamuina Nsapu

aucun fait nouveau dans les révélations de RFI et de Reuters.

Retraçant les faits ayant conduit à l'assassinat de ces experts onusiens - la Suédoise Zaïda Catalan et l'Américain Michael Sharp -, Lambert Mende a indiqué, sur la base des renseignements recueillis au cours des audiences publiques liées au procès en cours à Kananga, qu'ils sont arrivés dans cette ville le 8 mars 2017 avec le projet d'effectuer un déplacement vers la mission catholique de Bunkonde, à 78 km au sud du chef-lieu du Kasai Central. Le 10 mars, a-t-il ajouté, ils ont participé à une réunion de la famille régnante de la chefferie Kamuina Nsapu tenue au domicile de Tshibuabua Mbuyi José, un fonctionnaire, inspecteur adjoint à la direction générale de migration (DGM) dans un poste reculé de l'intérieur du Kasai central. « C'est manifestement cette qualité de fonctionnaire de la DGM qui semble avoir fait bondir les

auteurs des prétendues révélations impliquant le gouvernement comme si tous les fonctionnaires congolais étaient des petits saints ne pouvant poser un acte sur instruction du gouvernement », a fait observer Lambert Mende. Et de poursuivre que l'intéressé n'était pas à cette réunion en sa qualité de fonctionnaire de la DGM.

« C'est au cours de cette réunion qu'il sera convenu que Betu Tshintela et Tshibuabua Mbuyi José allaient se charger de l'organisation du déplacement des deux experts de Kananga vers la mission catholique de Bunkonde (...), a expliqué Lambert Mende, avant d'ajouter que les deux experts onusiens avaient quitté Kananga le 12 mars à l'insu des autorités provinciales. « Ils seraient tombés sur une barrière érigée par un groupe terroriste après le pont sur la rivière Moyo, à l'entrée du village Moyo Musuila » et « em-

menés devant les chefs miliciens (...) » qui décideront de leur mise à mort après un bref interrogatoire. « Ce sont les faits que rien ni personne jusqu'à présent n'est encore parvenu à infirmer devant la Cour militaire supérieure de Kananga. RFI et Reuters n'apportent rien de nouveau et se contentent de broder sur l'implication du colonel officier de renseignement cité par le fonctionnaire de la DGM, Tshibuabua Mbuyi José », a fait savoir le porte-parole du Gouvernement.

L'officiel congolais a noté que « tous les éléments » dont RFI et Reuters ont fait état ont été publiquement évoqués au procès de Kananga qui n'a pas encore jusqu'à ce jour abouti à une sentence. « S'il est donc vrai qu'un agent de l'Etat au moins est impliqué dans ce drame, rien ne permet d'en déduire la complicité ou l'implication du gouvernement de la RDC dans ce crime », a-t-il signifié. Pour Lambert Mende, tout se passe comme si les journalistes Sonia Rolley et Aaron Ross « essayaient de forcer les juges à aller vite en besogne et, pire, à influencer leur intime conviction ».

Tout en s'insurgeant contre la tendance à éluder volontairement certains détails importants liés à cette enquête, l'orateur a fait observer qu'elle n'évoque par exemple pas « l'intérêt de la justice à avoir quelques éclaircissements sur les quatre contacts téléphoniques retracés entre Sonia Rolley et le présumé principal bourreau des deux enquêteurs qui répond au nom de Kabasele Manga, des appels qui sont bien répertoriés dans le relevé que la police scientifique a mis à la disposition des magistrats ». Il a exhorté la journaliste française « à aider la justice en dévoilant par n'importe quel moyen le contenu de ces échanges qu'elle a eus avec ce suspect et dont elle ne parle nulle part dans sa fautive enquête ». Affaire à suivre.

Alain Diasso

FRANCOPHONIE

Lancement de la troisième édition du prix de l'innovation des médias

L'information a été donnée par la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie, Isabel Machik Ruth Tshombe, qui a indiqué que la date limite de l'envoi des dossiers est fixée au plus tard le 30 décembre.

Isabel Tshombe a souligné que les médias intéressés par le concours peuvent, pour de plus amples informations, consulter le site de la Francophonie, le www.francophonie.org, dans sa rubrique Actualités. Le prix de l'innovation francophone des médias, a-t-elle rappelé, vise l'émulation dans le secteur des médias en soutenant les initiatives de tous les types de médias dont la presse écrite, la radio, la télévision et les nouveaux médias.

Évolution des modes de consommation et des attentes des publics

Motivant cet événement, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a expliqué, sur son site, que le secteur des médias connaissait actuellement de profonds bouleversements principalement dus à l'évolution des modes de consommation et des attentes des publics, notamment du fait de l'affirmation grandissante du numérique dans les sociétés. Dans ce contexte, les médias doivent faire preuve d'innovation dans leurs offres de contenus,



Isabel Machik Ruth Tshombe

dans la manière de les communiquer à leurs publics mais également dans la manière dont ils s'assurent la rentabilité de leur entreprise. « Ils doivent aussi tenir compte de l'utilisation croissante des réseaux sociaux », a expliqué l'organisation, en notant que le développement de nouvelles manières d'informer était crucial en ce qu'il permet surtout de renforcer la liberté de la presse, le pluralisme des

médias et le droit à l'information. Partant de ce constat, l'OIF a noté que le « Prix francophone de l'innovation dans les médias », lancé en partenariat avec Radio France internationale et Reporters sans frontières, vise particulièrement trois domaines d'innovations dont l'innovation éditoriale. « Sont visées ici les initiatives sur les contenus, en fonction des contextes locaux, dans la manière dont l'information est sélectionnée, hiérarchisée (sujets traités), mise en langage (angles choisis, tonalité) et/ou présentée (graphisme/design, formats, data journalisme, enrichissement de l'information), éventuellement à travers un projet éditorial défini qui aurait pour ambition d'apporter une lecture nouvelle de l'information. La volonté d'atteindre certains publics déterminés, et notamment les jeunes, à travers des contenus, peut également être considérée comme une innovation éditoriale », a soutenu l'OIF.

Le prix vise également l'innovation dans les usages. Sont visées ici, a poursuivi

l'organisation, les initiatives innovantes du point de vue des « usagers » permettant, globalement, de favoriser l'accessibilité aux contenus d'information sur tous les supports (téléphones mobiles, par exemple), compte tenu des réalités sociologiques locales, ainsi que l'interactivité des publics avec le média sur les informations diffusées, en fonction du média mobilisé. Et pour l'innovation dans les modèles économiques et les modes d'organisation, les organisateurs ont visé les initiatives innovantes dans la manière dont le média s'assure tant de son financement et de sa rentabilité (financement collaboratif, publicité innovante, accès payant innovant, etc.), que de l'élaboration des contenus (modèles participatif ou contributifs).

Pour être candidat, le média doit être établi dans l'un des pays de l'OIF, communiquer ses contenus en langue française ; avoir l'information comme activité principale (le divertissement, la fiction et le sport ne sont pas concernés); ne pas être un blogue ou son équivalent reflétant uniquement des opinions personnelles et être indépendant de tout parti politique ou association confessionnelle.

Lucien Dianzenza

SALON ENTREPRISE EMPLOI

La 10^e édition met l'accent sur les technologies de l'information et de la communication

L'activité organisée le 21 décembre, à Pointe-Noire, par l'Association initiative d'aide au développement (AIAD) a réuni plusieurs acteurs impliqués dans la question de l'emploi des jeunes.

«L'impact des Technologies de l'information et de la communication dans la formation qualifiante, source d'emploi», tel a été le thème choisi pour la 10^e édition du Salon entreprise emploi du Congo (SEEC). Constituée de trois pôles (emploi, entreprise, orientation et formation), cette édition a eu quatre sous-thèmes portant sur l'impact de l'économie numérique dans le système public; la création de l'emploi face à la crise actuelle; l'impact du numérique dans l'entreprise; les Nouvelles technologies de l'information et de la communication

dans le secteur commercial et les techniques de recherche d'emploi et d'orientation.

La question de l'emploi des jeunes, véritable problème au Congo, demeure le cheval de bataille de l'AIAD. Dans sa recherche de solutions idoines, elle a créé le SEEC, un cadre de réflexion qui se réunit chaque année pour proposer des approches de solutions à ce problème. Guylaine Ghyslaine Rachel Mbani Ondzié, présidente de cette organisation, a souligné : « Notre association, seule, ne peut pas y arriver. Notre vision est d'agir ensemble pour l'emploi. Tous, société civile, pouvoirs publics et secteur privé, devons conjuguer nos efforts pour trouver des solutions. Le contexte actuel de crise n'est pas une excuse pour nous croiser les bras ». Justifiant le choix du thème de cette 10^e édition,



La visite des stands lors de l'ouverture du 10^e du SEEC / crédit photo Adiac

elle a expliqué : «Le numérique est source d'emplois. Comme sous d'autres cieux, le Congo doit aussi marquer son empreinte en la matière.»

L'action de l'AIAD a été saluée

par le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, qui a patronné cette activité au nom du ministre des Postes, télécommunications et du numérique. Il a remercié et encouragé

sa présidente pour le combat qu'elle mène, depuis dix ans, pour la noble cause de l'emploi des jeunes aux côtés des partenaires qui l'accompagnent sans cesse dans cette mission. Un combat pour lequel les résultats sont déjà visibles, a indiqué le préfet. «Ce travail louable porte déjà ses fruits car plusieurs jeunes ont bénéficié de l'appui sur l'orientation professionnelle, des stages et la propriété sociale à travers la SEEC.», a témoigné le préfet.

C'est depuis 2008 que l'AIAD organise le SEEC à Brazzaville, Pointe-Noire et Madingo Kayes dans le département du Kouilou, où s'est tenue la 9^e édition sur le thème: « La jeunesse face aux activités génératrices de revenu ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INTERVIEW

Jessica Mamoni Goma : « Ensemble, luttons contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles »

Deux semaines après la tenue du symposium organisé par le Groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre, en rapport avec la commémoration des seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, la présidente de ce groupe, Jessica Mamoni Goma, a accordé une interview à notre rédaction pour souligner d'une part, le but visé par son association et d'autre part, relever la quintessence de cette activité.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Madame la présidente, quelle est la nature de votre association et quels sont les objectifs visés par celle-ci ?

Jessica Mamoni Goma (J.M.G.) : Le Groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre est une association à but non lucratif, œuvrant pour la promotion des droits de la femme et de la jeune fille prioritairement. Mais cela ne nous empêche pas aussi d'aborder des questions qui touchent le genre « masculin ». Ainsi, en plus de la sensibilisation, nous proposons un accompagnement juridique pour que les solutions proposées soient purement légales. Encore que l'association est composée de praticiens du droit, magistrats, avocats et en 2018 certainement, nous serons rejoints par des notaires et huisseries.

L.D.B. : Le 9 décembre, vous aviez organisé un symposium que d'aucuns qualifiaient d'important. De quoi s'est-il agi ?

J.M.G. : Oui, le 9 décembre dernier, nous avons organisé un symposium ici à Pointe-Noire pour une double célébration. D'abord, il était question pour nous d'organiser l'activité dans la période des seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, allant du 25 novembre au 10 décembre. Ensuite, parce que nous devrions célébrer le premier anniversaire de notre association. Alors, sur la quintessence de ce qui s'était passé, il faut noter qu'en plus du rappel du thème fixé par les Nations unies pour les seize jours d'activisme, nous avons choisi de parler du « harcèlement » sur le thème : « Le harcèlement, une réalité non encadrée ». Thème choisi en rapport avec l'actualité, car il y a, d'ailleurs, un mouvement fort sur les réseaux sociaux pour encourager les victimes à dénoncer ce phénomène sans honte. Et notre association en parle, parce que comme le précise notre thème, le harcèlement existe bel et bien au Congo mais pas encadré car non prévu et puni par nos textes de lois. Et parmi les points positifs qui ont été rappelés, il y a celui relatif à un projet de modification de nos textes qui devrait inclure le harcèlement comme une infraction à part entière, d'où la possibilité d'engager les poursuites afin que ce comportement soit réprimé.



Jessica Mamoni Goma, présidente du Groupe de Réflexion Contre les Violences basées sur le Genre

L.D.B.: Quels sont les aspects qui ont trait à votre thème, développés lors de ce symposium ?

J.M.G. : Il y a eu, entre autres, le rappel du thème de l'année, « Orangez le monde ! Ne laisser personne de côté : mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles », par Christine Goma Maniongui (présidente de la chambre sociale de la cour d'appel de Brazzaville et consultante de l'association). Les caractéristiques et la définition du terme « Harcèlement » ont été traitées par Garonne Okandzé Loembé (juge d'instruction à Pointe-Noire et secrétaire générale de l'association). Thomas Chris Zekakany (procureur de la République adjoint et consultant de l'association) a pour sa part montré que le harcèlement est encadré dans plusieurs pays dans le monde. Il a aussi exposé sur la possibilité d'engager les poursuites maintenant avant la modification des textes.

L.D.B. : Votre mot de fin

J.M.G. : Nous notons que le travail de sensibilisation n'est pas fini. Car beaucoup de femmes sont encore victimes des violences et des auteurs de ces agissements ne le réalisent pas encore. Des femmes ont peur d'engager les procédures, parce qu'elles ont honte ou encore parce que nous qui sommes censés les rassurer ne le faisons pas assez. Et c'est dans cette optique que notre association va fonctionner. Et quand nous allons contribuer à faire condamner des auteurs des violences envers les femmes et les jeunes filles, nous serons fiers d'aider notre pays, le Congo, à avancer sur cette question.

Propos recueillis par Faustin Akono

MUSIQUE

Yves Saint Lazare sort « Voisin »

Après Tchimpamu, le mois dernier, le leader du groupe K.Musika vient de lancer un autre single qui prépare, comme le premier, la sortie tant attendue de l'opus Mad Rush 777 Etincelles.



Le single Voisin d'Yves Saint Lazare / Crédit photo DR

Yves Saint Lazare fait état, dans la chanson Voisin, d'un monsieur qui néglige sans raison évidente sa femme. Le voisin ayant tout compris profite de l'occasion pour la conquérir. Moralité : il faut bien entretenir son âme sœur au risque de la voir succomber aux avances du voisin. À Brazzaville comme à Pointe-Noire, le single Voisin fait le bonheur des mélomanes, des disc jockeys et des chroniqueurs de musique par sa qualité acoustique impeccable. Voisin, comme Tchimpamu, prépare la sortie officielle de l'album Mad Rush 777 étincelles, l'année prochaine. Cet album est un opus riche avec des textes thématiques (société, éducation, ingratitude, espoir, orphelin...). Les mélodies sont superbement agencées sur fond de rumba bien raffinée et agréable à l'oreille. Avant sa sortie, l'oeuvre alimente toutes les conversations, non seulement pour son titre qui ne laisse personne indifférent mais aussi et surtout tout le sérieux mis.

En attendant, K.Musika continue d'animer des shows et répond à toutes les invitations dans le seul souci d'égayer les amoureux de la bonne musique.

Hervé Brice Mampouya



CACOGES



COMMUNIQUÉ

ADHÉSION DU CABINET CACOGES CONGO – BRAZZAVILLE AU RÉSEAU EXCO AFRIQUE



EXCO Afrique, membre d'EXCO France et de KRESTON International, continue à développer un réseau efficace et solide à travers l'Afrique et annonce l'entrée du cabinet CACOGES du Congo-Brazzaville au sein du réseau EXCO.

CACOGES est née de la volonté d'offrir à l'économie congolaise une croissance complète, des services de qualité, sous une marque locale. En 2010, les deux partenaires, Brice-Voltaire ETOU-OBAMI et Reich Fresney TSOUMOU ont décidé de combiner leur expérience et leur savoir-faire et de fonder et gérer leur société CACOGES en offrant des services de Comptabilité, d'Audit et de Conseil.

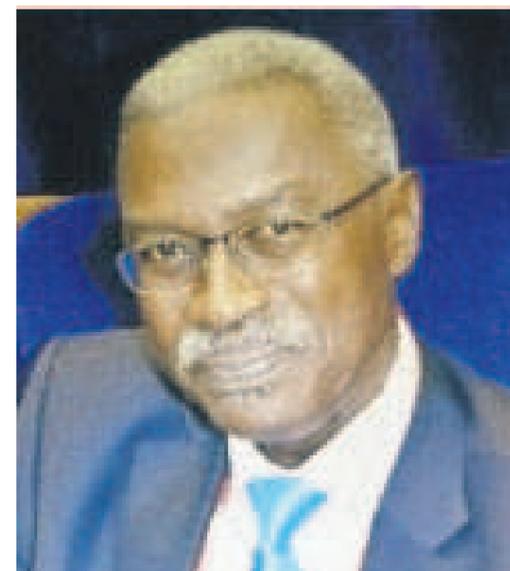
« Nous sommes fiers de nous joindre à EXCO Afrique et nous nous engageons à maximiser la présence de la marque EXCO Afrique et KRESTON International à l'échelle régionale et internationale et à travailler en collaboration pour assurer un succès mutuel ».

Brice-Voltaire ETOU-OBAMI, Associé Principal de CACOGES



« Nous sommes heureux d'accueillir CACOGES à notre réseau Exco Afrique. Nous recherchons une entreprise de qualité pour nous représenter au Congo. Notre ambition est de développer et de construire une marque forte et dynamique à travers le continent. Cela ne pourra se faire qu'en ayant des membres de qualité et nous sommes sur la bonne voie ».

Youssoupha Diallo, Président d'EXCO Afrique



EXCO CACOGES & KRESTON en quelques chiffres

EXCO CACOGES : Une signature internationale.

Grâce à son expertise et son savoir-faire, CACOGES est désormais membre :

- EXCO Afrique : 1er réseau africain de cabinets d'expertise comptable, d'audit, de commissariat aux comptes et de conseil présent dans quinze (15) pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

EXCO Afrique réalise 15 millions d'Euros de chiffres d'affaires, emploie 500 professionnels et compte plus de 5000 clients en Afrique.

www.excoafrique.com

- EXCO France : 6ème réseau français indépendant de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

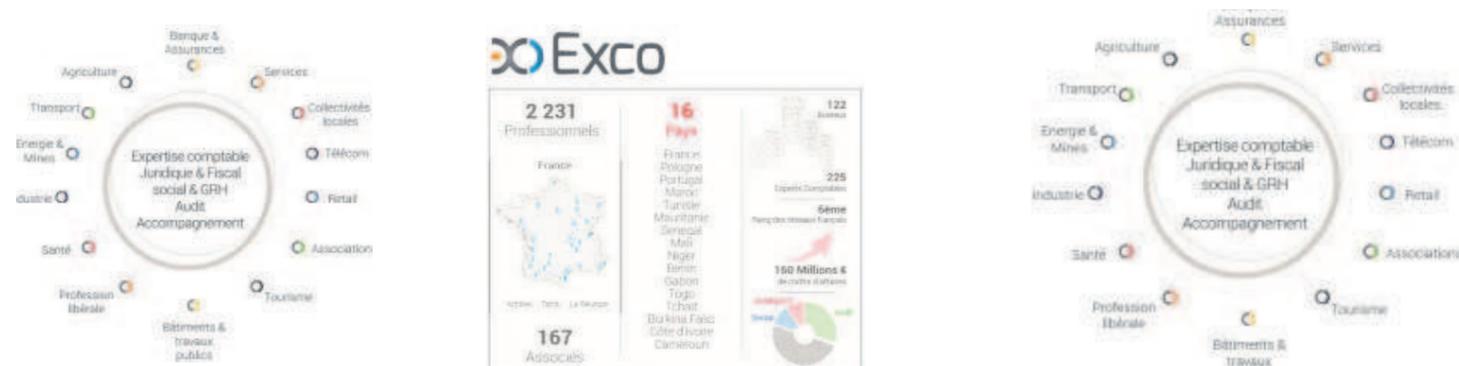
EXCO emploie près de 2400 collaborateurs à travers 122 implantations en France et Territoire d'Outre-mer, au Portugal et en Pologne.

www.exco.fr

- KRESTON International : 11ème réseau mondial de cabinets comptables, d'audit et de sociétés de conseils indépendantes.

Fondé en 1971, KRESTON couvre 109 Pays avec 192 cabinets et plus de 22 000 collaborateurs et associés.

www.kreston.com



MOTS FLÉCHÉS N°158

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

FAIRE ENTRER DANS UN ENSEMBLE RÉPERTORIÉ	▼	DÉPASSÉS CUBES À JETER POUR JOUER	▼	REPOS DE L'ESPRIT	▼	INSCRITS, MAIS NON VOTANTS	▼	DOTÉ DE VOILES PARTIE DU MONDE	▼	D'UN GOÛT ACIDE VILLE DU LOIRET	▼	MANIÈRES
▶						CA FAIT DU BRUIT GREFFE	▶					▶
PRÉCISION D'ADRESSE TEL UN QUARTIER HUPPÉ	▶			TOURNA ENCORE LA VIS PARTIE DU TRONC	▶							
▶												DEMEURE EN CAMPAGNE
HABITANT DE LA RÉGION D'ARRAS		ASCENSION AGITATION	▶					LINGUISTE ET ROMANCIER ITALIEN DÉVOTION	▶			
▶								ANIMAL QUI FAIT LA ROUE	▶			
BERNÉS	▶			AVANT UNE EXPLICATION								
IMAGERIE MÉDICALE						COLORÉS	▶					
▶				MOT POUR DESIGNER SOMME MISE DE CÔTÉ	▶			LE JOUR S'Y LEVE SYNDICAT DE L'ÉDITION	▶			SUIVIT LES AFFAIRES
BRUNIR		POISON LIEU PLANTÉ D'ARBRES	▶			ANCIENNE ARMÉE FÉODALE EST-OUEST	▶			DE L'ARGENT POUR LE CHIMISTE NOIE	▶	
▶						COUVERT DE FLOCONS IL PORTE LA GRAPPE	▶					
TEMPS UNIVERSEL DE LA COULEUR DE L'AZUR	▶			FORME DE VOLCAN				DE GLACE AU MONT BLANC OISEAU	▶			
▶						IL EST OUVERT POUR GUETTER		POUR L'APRÈS-MIDI BOISSON AU SALON	▶			CLUB ESPAGNOL DE FOOTBALL
BOIRE COMME UN ANIMAL		IL CREUSE L'ÉCORCE À COUPS DE BEC	▶	HOMME DE LETTRES BRAME	▶							ELLE PRÉPARE LES FUTURS ENSEIGNANTS
▶						PLUTÔT VAPOREUSE CONSTANTE DU CERCLE	▶					
DEUX POUR UN ROMAIN VARIÉTÉS D'ÉCRITS	▶			OBSERVÉE SECRÈTEMENT	▶					DIALECTE CHINOIS	▶	
▶										PÉRIODES DE FROID	▶	

SUDOKU N°158

>FACILE

4		5		1		6	3	
1	9	7	6			4	5	8
			5	9				
	1			7			4	5
		4				2		
9	7			4			8	
				3	7			
3	4	6			1	8	7	2
	8	9		6		5		3

>MOYEN

							7	
5	1		9	7	2	3		
	2	3						4
2				9	1			7
8								3
4			3	8				5
3						5	2	
		5	2	3	9		4	6
	8							

>DIFFICILE

	3		7					1
1	2	7				6	5	
							9	8
				3	7		1	
	7	2		4		5	3	
	4		9	2				
2	1							
	5	3				1	8	6
9					1		2	

MOTS CROISÉS N°158

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Qui vont être rendus à la vie civile. - 2. Met de niveau. Réduit en poudre. - 3. Pou familier. Langage pour l'informaticien. - 4. Très tendance. Es au goût. - 5. Ville de plusieurs conciles. Comme un hareng. - 6. Préfixe d'égalité. Certains l'aiment chaud. Négation. - 7. Une sorte de restaurant. Solidement établi. - 8. Jurassique inférieur. Ville du sud-ouest du Nigeria. - 9. Le jardin d'Ève. Bonne pour la machine. - 10. Espèces de karaokés pour les oiseaux.

>VERTICALEMENT A. Ils étudient une langue morte. - B. Se montre persifleur. Il est bon à être jeté. - C. Peut parfois blesser. Infliger une sanction. - D. Une source pour La Fontaine. Terminé. - E. Île charentaise. Le vaincu d'Appomattox. - F. Illumine un éclaircur. Se place sur une soucoupe. - G. Charbons ardents. Astate. - H. Finit par barber. Sédiment meuble très fin. - I. Blondit en été. Fondu avec d'autres partis. - J. Devenues plus sûres.

MOTS À MOTS N°158

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① LAIE + REPS = E _ _ _ _ _
- ② ALEA + PURE = _ _ _ E _ _ _
- ③ TIGE + AMER = _ _ _ _ _ G _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°157

C	U	H	E	C	A						
C	H	E	N	A	I	E	S	H	E	R	A
A	M	I	N	C	I	S	S	A	N	T	E
P	R	O	S	T	R	A	I	L	L	E	R
C	U	E	B	E	R	L	U	E	E		
M	U	L	E	A	T	T	V	A			
T	U	R	B	I	N	E	S	E	N	A	
P	I	E	R	R	E	E	T	A	R	I	N
E	O	I	S	I	V	E	A	S	E		
I	R	E	N	E	G	E	L	A	E		
C	E	D	E	S	E	R	T	E	R		
C	E	L	E	B	R	A	T	M	A	F	
N	O	S	A	E	T	E	T	E			
I	T	T	I	S	S	E	O	L	A		
A	P	A	N	A	T	O	U	E	R		
A	I	G	U	S	S	A	O	S	E	E	

MOTS CROISÉS N°157

C	H	A	M	B	A	R	D	E	R
E	I	N	A	U	D	I	T	U	
R	E	I	N	E	A	I	R	E	
E	R	S	E	A	D	E	R		
B	E	T	A	G	E	N			
R	I	S	T	A	H	A	N	E	
A	S	E	R	S	C	E	S		
L	E	S	A	S	T	R	E	S	
E	R	O	P	E	R	E	O		
S	E	N	S	E	S	S	U	R	

SUDOKU N°157

7	4	5	8	3	1	9	2	6
9	1	6	2	5	4	3	7	8
2	8	3	9	7	6	1	4	5
5	9	7	3	6	8	2	1	4
1	6	4	7	2	5	8	3	9
3	2	8	4	1	9	5	6	7
6	7	1	5	9	3	4	8	2
8	3	9	6	4	2	7	5	1
4	5	2	1	8	7	6	9	3
1	3	7	8	6	4	9	2	5
4	5	9	2	7	1	6	3	8
8	6	2	3	5	9	1	7	4
3	9	5	7	1	8	4	6	2
6	7	8	4	3	2	5	1	9
2	4	1	5	9	6	3	8	7
7	2	6	9	4	3	8	5	1
5	1	4	6	8	7	2	9	3
9	8	3	1	2	5	7	4	6
7	4	8	6	9	3	1	5	2
1	3	5	2	8	4	6	7	9
9	2	6	5	7	1	3	4	8
2	8	1	7	4	5	9	6	3
6	9	7	3	2	8	4	1	5
4	5	3	9	1	6	8	2	7
3	7	9	4	6	2	5	8	1
8	6	2	1	5	9	7	3	4
5	1	4	8	3	7	2	9	6

MOTS À MOTS N°157

1/ PÉDIATRE - 2/ PERDREAU - 3/ RÉALISME.

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Belgique, Grèce, France et Pays-Bas)

Belgique, 20^e journée, 1^{re} division

Sans Sylver Ganvoula, resté sur le banc, Malines, réduit à 10^e à la 45^e, puis à 9 à la 92^e, s'effondre à domicile face au FC Bruges (0-3).

Grèce, match aller du 3^e tour de la Coupe

Clevid Dikamona, titulaire, et Plataniyas s'inclinent à domicile face à l'Olympiakos (0-2). Match retour le 9 janvier.

Pays-Bas, 8^e de finale de la Coupe

Mal en point en championnat, Twente élimine l'Ajax d'Amsterdam aux tirs au but (1-1, puis 6-5). Sans David Sambissa, non convoqué.

France, Ligue 1, 19^e journée

Olivier Dall'oglio, l'entraîneur du DFCO, a convoqué pour la première fois Eden Massouema, Arnold Bouka Moutou et Dylan Bahamboula dans le groupe di-



Arnold Bouka Moutou était titulaire lors de la défaite de Dijon face à son ancien club, le SCO Angers (Jean-François Monier/AFP)

jonçais. Qui s'est incliné à Angers (1-2). Pour sa 3^e titularisation de la saison (3^e défaite), Arnold Bouka Moutou a délivré trois bons centres en première période. Remplacé à la 87^e mn, il n'aura cohabité que deux minutes avec Dylan Bahamboula, entré à la 85^e. Eden Massouema est resté sur le banc. Jules Iloki est entré à la 46^e

mn lors du succès de Nantes à Amiens (0-1).

Durel Avounou et Brice Samba junior sont restés sur le banc lors du revers de Caen à Paris (1-3).

Sans Jordi Mboula, non convoqué, ni Faitout Maouassa, resté sur le banc, Monaco bat Rennes (2-1).

Morgan Poaty est resté sur le

banc lors de la victoire de Montpellier sur le terrain de Bordeaux (2-0).

Sans Alan Dzabana, non convoqué, Lyon l'emporte à Toulouse 2-1.

Le PSG est champion d'automne, avec neuf points d'avance sur Monaco et Lyon. Marseille est 4^e à trois points, suivi de Nantes, 5^e à cinq longueurs de l'OM. Avec vingt-six points, Montpellier est 7^e, devant Rennes, 9^e et Dijon, 10^e. Caen est 12^e.

Prochaine journée les 12, 13 et 14 janvier.

National, 17^e journée

Grenoble termine la phase aller à la deuxième place après son match nul face à Concarneau (0-0). Fernand Mayembo était titulaire au sein de la défense à trois du GF 38.

Sans Randi Goteni, Béziers est battu à domicile par Chambly (0-1).

Malgré l'ouverture du score à

la 1^{re} minute, Laval est tenu en échec par Les Herbiers (1-1). Davel Mayela a joué l'intégralité du match.

Cholet est battu devant son public par Dunkerque (2-4). Kevin Zinga, averti à la 44^e, a été remplacé à la 66^e. Titulaire, Bradley Mazikou a obtenu un coup-franc à l'entrée de la surface du SOC sur le premier but de son équipe (15^e). Et est passeur décisif sur le deuxième (24^e).

Avranches et Blanstel Kousalouka, remplacé à la 77^e, concèdent leur 9^e défaite de la saison face à Rodez (1-2).

Rodez est sacré champion d'automne avec 31 points et 3 longueurs d'avance sur Grenoble. Cholet, 25 points, est 4^e devant Dunkerque, 5^e avec 24 points, l'Entente-Sannois-Saint-Gratien, 6^e avec 23 points. Avec 20 points, Béziers et Laval sont 9^e et 10^e. Tandis qu'Avranches est 17^e et dernier avec 13 points.

Prochaine journée le 12 janvier.

Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Fiesta à Brazzaville

En cette fin d'année 2017, force est de constater que le Congo a changé. La vie a changé aussi. La crise conjoncturelle actuelle n'en est pas la cause essentielle. Il faut remonter quarante ans plus loin, en 1977. L'assassinat du président Marien Ngouabi, le 18 mars de cette année-là, marque la césure entre la vie d'avant et celle d'après. En cause, le couvre-feu, instauré par le Comité militaire du parti, qui a pris en main l'organisation des obsèques du président assassiné. Trois mois durant lesquels, les débits de boissons sont quasiment contraints d'arrêter leurs activités. Cet événement malheureux a été mortifère pour les mondanités dans la capitale congolaise.

Avant cette date fatidique, il y a, grosso modo, à Poto-Poto, Faignond, Super Jazz, Congo Bar et Café Nono ; à Bacongo, Macedo, Pigalle et chez Bibi ; au Plateau administratif, le Chris Pub ; au Plateau-des-15 ans, La Cabane Bantoue ; à Moungali, Choisis et Elysées Bar ; à Ouenzé, Texaco Bar, auxquels s'ajoutent les gargotes de quartier : Fiesta, Moliba, Chez Kindu, Makambo, Mampassi, etc. La vie était belle. L'homme a toujours tendance à enjoliver le passé. Un viatique en quelque sorte.

Peu importe ! À cette « belle époque », pour reprendre le mot de Boris Vian, belle était la vie. Les Brazzavillois « vivaient ». Ici, ce mot a le sens de se défouler, de se distraire, et parfois, celui de s'encanailler. La joie de vivre l'emportait sur la morosité. C'était un esprit collectivement revendiqué, assumé. Chacun au niveau qui était le sien. Dans les lieux huppés que dans les gargotes. Les bars dancing s'alignaient tout le long de l'avenue de la Paix : Super jazz, temple du Sbb (Super Boboto), Congo-Bar, antre du Negro Band, Choisis, tanière du Mando Negro Kwala

Kwa, Cabane Bantoue, Elysées-Bar et Texaco sur l'avenue des Trois martyrs ; le premier au Plateau, siège de l'orchestre Bantou de la capitale, le second, au rond-point de Moungali, scène de Mok national Kiwo de Mokono, à Ouenzé, lieu où se produit le Sinza Kotoko de Ya Gaby. Cet orchestre est le créateur de la danse Soukous, popularisée par les Bantous de la capitale. Quelques années plus tard, Sinza se retrouve chez Pigalle au marché Total et l'orchestre Le peuple du Trio Cépakos, né de l'éclatement des Bantous de la capitale, s'installe chez Macédo derrière le Lycée Savorgnan-de-Brazzaville (Libération, à l'époque). Les « ambianceurs » pouvaient ainsi passer d'un bar à l'autre, pour laisser libre cours à leur joie de vivre. Brazzaville était, sans conteste, un véritable hymne à la joie.

Après l'assassinat du président Marien Ngouabi, se développent les Ngandas, lieux interlopes de distraction. L'un des plus célèbres est chez Mère Bondo, sis à Moungali. D'autres, par la suite, imitèrent cette pratique, surtout, au début des années 1980, avec l'embellie financière dans le pays. En cette fin d'année 2017, Djento Boyengué, Dario, Walimeya, Jean-Pierre Mounialéa, Mokolango, Pierre-Jean Elouma, Popol Kouma, Niati Mabiala, Sammy, André Mbou, et tant d'autres « ngandeurs » sont partis. Que la terre de nos ancêtres leur soit légère. Ceux qui continuent de vivre ont vieilli. Certains d'entre eux font de la résistance, et écument encore les lieux de mondanités actuelles. Mais le temps a fait ses ravages sur leurs corps décrépits.

Que sont devenus les Essous, Nino Malapet, Alphonse Taloulou, José Missamou, Gerry Gérard Biyela, Pandi Saturnin, Pamela Mounk'a, Max Massengo, « le chef des chefs » qui égayaient Brazzaville ? Ils sont morts. Ils ont emporté

dans leurs tombes cette gaieté qui caractérisait Brazzaville. L'assassinat de Marien Ngouabi en 1977 puis, quarante ans plus tard, la guerre du 5 juin 1997, ont définitivement jeté un masque funèbre sur les mondanités.

Brazzaville a changé. Ses limites ont explosé. Elle est devenue une ville tentaculaire, sans plan d'urbanisation maîtrisée. L'Etat subissant le diktat de la population qui s'installe où elle le peut, avec la complicité des « propriétaires fonciers » véreux. Ceux-ci n'hésitent pas à vendre des terrains réputés inconstructibles et, en cas de problèmes (inondations, ensablement, glissement de terrain, difficultés d'accès), c'est l'Etat qui est pointé du doigt, victime de son laxisme. À cet égard, on peut, à juste titre, pointer la responsabilité des ministères qui ont en charge les questions d'aménagement du territoire, du foncier, de la justice et de la ville.

Qu'importe ! Les mondanités se sont déployées dans ces nouveaux espaces urbains, dominés par les buvettes à ciel ouvert et, en bordure des grandes artères, par ce qu'on appelle aujourd'hui, Vip, endroits de distraction hybrides : bars et night clubs, à la fois, qui font les délices d'une jeunesse dépravée et dissolue, mais pas que. La police des mœurs n'est plus qu'un lointain souvenir. Ceux de ma génération se souviennent, avec regrets, du chef Kongo, Kala, Mongo Jacques dit Coplan, etc., les célèbres policiers de cette époque. Leurs descentes sur le terrain, lors des patrouilles, étaient redoutées dans les rues et dans les lieux de mondanités. Hélas, la peur du gendarme a disparu dans ce pays. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu